

La candidature du président du plus puissant comité départemental (plus de 13000 licenciés) sera un des évènements marquants du prochain Congrès national.

Michel Le Bot : la Fédération doit mieux fédérer



Photo La Dépêche

Même si l'on enregistre un certain nombre de nouveaux candidats au Comité directeur de la FFPJP, la présence parmi eux du président du plus puissant comité départemental (plus de 13000 licenciés) sera un des évènements marquants du prochain Congrès national, où le dirigeant de la Haute-Garonne compte également briguer la présidence de la fédération. Pour boulistenaute, il est revenu sur les objectifs qu'il se fixe et sur les moyens qu'il voudrait mettre en oeuvre.

Vous avez rendu publique, le mois dernier, une profession de foi qui annonce votre candidature au comité directeur de la fédération. Celle-ci énumère les

idées qui soutiennent votre démarche, et affirment une priorité : l'action vers les jeunes, avec plusieurs objectifs que j'aimerais que nous passions en revue. Le premier est le développement et l'émergence d'écoles de pétanque. Par quels moyens ?

La DTN (*Direction Technique Nationale, NDLR*), qui est le lien avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, a un rôle important à jouer. Il faut que chaque échelon (club, comité, ligue) puisse s'appuyer sur un cadre de référence pour monter des dossiers à destination des Conseils généraux, des Conseils régionaux et du CNDS (*Centre national de développement du sport, NDLR*). Celui-ci doit être élaboré par la DTN, et avoir vocation à être avalisé par le Ministère.

Cela rentre dans ce que vous appelez la mutualisation des moyens ?

Par exemple. Lorsqu'on est président de comité ou président de club et qu'on rencontre des élus, tout est plus facile si l'on s'appuie sur un cadre référencé nationalement que si l'on présente une initiative locale.



Photo La Dépêche

Vous souhaitez une certaine valorisation des initiateurs, des éducateurs et des coachs.

Actuellement, un certain nombre de bénévoles passent du temps auprès des jeunes au sein des clubs, dans une dynamique d'encadrement. Valoriser leur action, c'est arriver à mettre en place un système qui permette à ces éducateurs d'accompagner réellement les gamins lors de sélections et de compétitions, distinguer les fonctions

d'encadrement et les fonctions d'accompagnement et ne pas former les jeunes qu'à jeter de la fonte, mais aussi à en faire des citoyens.

Tout cela va demander un peu d'argent, je suppose ?

C'est vrai, mais on peut en trouver. La fédération a obligation de mettre à la disposition des comités et des clubs des éléments qui leur permettent de solliciter des subventions dans un cadre précis.

Tous les ans, dans tous les départements, il y a des commissions auprès du Comité olympique et sportif pour la validation de différents projets. Les comités et les clubs peuvent monter de tels dossiers et les soumettre au CNDS.

Qu'en est-il à l'heure actuelle ? Ils le font ou pas ?

Certains le font, d'autres pas parce que ce sont de gros dossiers, que les projets doivent être pluriannuels et qu'on va plus facilement vers la subvention d'aide à des manifestations que vers ce type d'aide.



Et lorsqu'on le fait, il y a des résultats ?

Bien sûr. Par exemple, lorsque j'organise des interventions dans les collèges, j'obtiens des subventions du CNDS qui me permettent de prendre en charge les déplacements des éducateurs que je mets à disposition. Lucette Coste, en PACA, fait également ce type de travail : mais cela reste des initiatives individuelles, où on se prend la tête à chaque fois. Si on mutualisait les modalités de mise en œuvre, cela permettrait d'avoir des référentiels qui aideraient à exploiter toutes les possibilités.

Vous êtes pour un aménagement des championnats jeunes au niveau des âges et des catégories. En quoi est-ce que ça consisterait ?

On est dans une étape de maturation aujourd'hui, et il ne faut pas mettre de gens sur la touche. Nous manquons de jeunes, nous avons du mal à les motiver, et ce n'est pas en les privant de championnats de France qu'on va les garder chez nous.

Vous parlez des benjamins et des minimes, là ?

Oui, ceux qui ont moins de dix-onze ans. Pour eux, on est plus dans l'apprentissage que dans la compétition. Il faut donc mettre en place des pratiques et des compétitions adaptées, au niveau régional ou national, où ils pourront cotoyer des cadets et des juniors.

De la même façon, je ne suis pas favorable à ce que les gamins commencent la compétition trop tôt. Quand je vois des gamins de cinq ans dans un championnat de France jouer avec des boules d'adulte, il y a un truc qui ne va pas.

Mais bon, je voudrais préciser quelque chose : j'ai des idées, mais je ne voudrais pas donner l'impression que j'ai la science infuse. Dans mon comité, j'ai des habitudes de travail collectives : je donne mes idées, je donne la possibilité à tous les gens qui m'entourent (joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres) de s'exprimer, et les décisions qui sont prises sont le fruit d'une concertation. De la même façon, lorsqu'un club décide de présenter un dossier de subvention ou une demande de bourse, je l'aide et je l'appuie.



Un autre de vos chevaux de bataille concerne la catégorisation. Vous souhaitez notamment un classement équitable et objectif. Ca veut dire quoi ?

Avec la création du championnat de France promotion, les catégories reprennent de l'importance. Par exemple, chez les honneurs, on va retrouver des joueurs qui ont participé à une centaine de concours à trente-deux équipes dans l'année, qui ont obtenu cinq ou six points et qui ne sont plus éligibles à la catégories promotion. A mon sens, cela discrédite la catégorie honneur : ceux-ci doivent être des gens qui participent régulièrement à des compétitions représentatives. Ce sont celles-ci qui doivent permettre d'obtenir des points.

Ainsi, dans le 31, nous avons plus de mille compétitions officielles. Il faudrait donc reprendre ce que Claude Azéma avait appelé la labellisation, et classer les compétitions, et les points qu'elles rapportent, suivant leurs objectifs. Ceci devra commencer par les championnats, qui sont les compétitions les plus importantes pour une fédération, et par les nationaux.

Vous proposez d'associer joueurs et dirigeants à cette réforme. Sachant qu'il y a 300 000 joueurs, comment voyez-vous ça ?

Si on lance cette réflexion, elle doit être prise au niveau départemental, avec tous ceux qui veulent y participer. Il faut ensuite qu'il y ait des groupes de travail au niveau régional, et que les informations remontent.

Il pourrait aussi y avoir un forum dédié chez vous, sur boulistenaute, avec un médiateur et dans un cadre bien précis, de façon à alimenter cette réflexion.

Lorsque tout cela serait fait, mettons fin juin, on pourrait créer un groupe de travail au niveau fédéral et présenter les propositions au Conseil national, pour que chacun puisse donner son avis, puis les soumettre au Congrès national en début d'année suivante. Ca me paraît être un fonctionnement démocratique.



Comme on l'a vu, vous proposez de revoir la grille des points. Sylvain Bonnet tient à jour pour Boulistenaute le classement de ceux que l'on obtient dans les nationaux. Dans votre réforme, qu'est-ce qui est prévu pour ceux qui figureront en tête de ce classement ? Obtiendront-ils une récompense ou devront-ils se contenter de l'actuelle médaille en chocolat ?

Si on se retrouve dans cette dynamique-là, avec des points bonifiés pour les championnats, on peut imaginer que la priorité soit donnée aux meilleurs pour la participation aux Masters.

C'est déjà le cas, non ?

Oui, mais ce ne sera peut-être plus les mêmes. La fédération doit d'abord valoriser ses champions.



Photo La

Dépêche

Vous souhaitez une harmonisation des règlements et des dates. Comment comptez-vous y parvenir, alors qu'on a le souvent le sentiment que dans ces matières, la fédé propose et les comités disposent ?

Là aussi, je pense que c'est une question de concertation. Beaucoup de dirigeants ont vécu la reconnaissance du Ministère comme une contrainte.

Il est donc important de parvenir à ce que chacun se sente appartenir à cette fédération. Au comité de la Haute-Garonne, on n'est quasiment jamais sollicité sur quoi que ce soit. Comment voulez-vous avoir le sentiment que vous appartenez à un groupe où les décisions n'ont jamais été débattues en amont ?

Il faut donc avoir des discussions au niveau départemental et régional pour s'accorder sur les référentiels communs, faire disparaître tout ce qui laisse la part libre à l'aménagement, et les respecter.

Donc on revient là encore à un travail en amont, mené depuis la base, de façon à obtenir une adhésion toute naturelle lorsque la réforme est proposée ?

Tout à fait. Tout changement doit être travaillé, concerté, par des gens qui ont le sentiment d'avoir apporté leur pierre, d'avoir été entendus. Cela demande du temps,

mais cela permet à chacun de s'appropriier le projet, voire de le budgéter, et cela suscite de l'adhésion. Une fédération, ça doit fédérer.



Photo La Dépêche

Les clubs, on vient d'en parler, n'ont pas tous pris le virage créé par la reconnaissance de la pétanque par le Ministère des Sports, et peinent à devenir de vraies structures sportives. Vous proposez de mettre une formation à la disposition de leurs dirigeants. Comment voyez-vous ça ?

Il y a dix ans, les clubs de pétanque étaient des organisations de sport-loisir. On leur a dit : « Maintenant, vous êtes des clubs sportifs », sans leur donner la culture qui va avec. Les dirigeants et les joueurs n'étaient pas préparés à ça.

Alors, cette évolution doit se faire, bien sûr : la pétanque doit par exemple être plus présente dans les CDOS et les CROS (*Comités départementaux ou régionaux olympiques et sportifs, NDLR*), car c'est là que se prennent la majorité des décisions qui concerne l'argent du sport. Mais on doit aider les clubs à changer.

Les formations, elles existent déjà. Dans mon département, elles sont proposées aux présidents de clubs sportifs par les CDOS : ils forment à la gestion, à la réglementation, à la législation. Il faut donc faire circuler l'information.

Ces formations sont donc utilisées par les présidents de club de Haute-Garonne ?

Pas par tous, mais par une partie. Mais le comité doit conseiller, aider à monter les dossiers, jouer son rôle d'ingénierie : j'ai délocalisé le comité dans les secteurs pour qu'il y ait de la proximité, de la réflexion mise à leur disposition. Vous savez, on ne naît pas dirigeant, on le devient : moi-même, je continue à apprendre tous les jours, quand j'ai la chance de discuter avec des gens qui ont des compétences que je n'ai pas. Je les écoute, je suis preneur.

Vous parlez d'un prix de licence accessible à tous, et accusez les augmentations de ces dernières années de participer à la baisse des adhérents. Alors que la moyenne de prix des licences proposées par les autres sports par les clubs se situe entre 100 et 150 euros, est-ce un argument réellement sérieux ?

En fait, pour moi, ce n'est pas le prix qui est un handicap : c'est plutôt le manque de services.



Photo La Dépêche

On n'en aurait pas pour son argent, à la pétanque, c'est ça ?

Exactement. Aujourd'hui, quel intérêt a une personne qui a soixante-dix ou quatre-vingt ans, qui a passé quarante ans de sa vie à jouer à la pétanque et qui ne fait plus de compétitions, à prendre une licence ? On a donc une réflexion à avoir sur le service qui est afférent à la prise d'une licence.

Donc, vous n'êtes pas pour une licence moins chère, mais pour une licence qui est la contrepartie de plus de services ?

Voilà. Par exemple, le premier projet de carte à puce prévoyait que celle-ci comprenne des encarts publicitaires, pour que la licence puisse servir de support à des réductions.

Je suis de ceux qui pensent que la licence doit fonctionner comme une carte de comité d'entreprise, et faire bénéficier de réductions les licenciés auprès d'entreprises avec qui le comité a passé contrat. Moi, j'ai un contrat avec le CIC, qui est la banque partenaire du comité : eh bien, chaque licencié de Haute-Garonne qui ouvre un compte au CIC le voit crédité à l'ouverture du montant de sa licence, et une somme est versée au club tous les dix licenciés qui font de même. C'est vers là qu'il faut aller.

Vous montrez du doigt le mode de gouvernance de la fédération, qui n'associerait pas les différents acteurs du monde de la pétanque à ses décisions. Sur les façons de changer cela, je suppose que vous m'avez en partie répondu tout à l'heure ?

Oui. La fédération doit avoir un rôle moteur, avoir des idées, les proposer très en amont. Mais elle doit aussi s'inspirer de ce qui se passe ça et là, dans les régions, et modéliser au niveau national les bonnes initiatives locales.



Vous avez jadis fait partie du conseil de discipline du CD 29, et vous êtes à présent président d'un département qui peut parfois être assez turbulent. Vous

indiquez dans votre profession de foi que la lutte contre les incivilités doit être favorisée. Comment, selon vous ?

Je vais vous donner un exemple. On entend souvent, après un incident, que l'arbitre n'a pas fait de rapport, et qu'on ne peut donc rien faire. C'est faux. L'article 5 du code de discipline prévoit qu'en l'absence de rapport, un président de comité qui a connaissance de faits graves, même en dehors de son département, peut saisir la commission de discipline. C'est ce que je préconise : on n'attend pas des dirigeants qu'ils se comportent comme les trois singes. Si on est en responsabilité, on assume ses responsabilités.

Je l'ai fait plusieurs fois, en particulier sur de grandes compétitions. Evidemment, c'est une prise de risque, mais personne n'est jamais venu me casser la figure ou m'insulter. Nous sommes tous, à tous les niveaux, confrontés à ça : mais là aussi, il faut aider les présidents de clubs, aider aussi les commissions de discipline, comme l'ont fait Michel Desbois et Michel Coste, à se former à l'aspect juridique et procédural, de manière à ne pas voir leurs décisions retoquées pour des questions de forme.

Vous vous êtes également positionné vis-à-vis de l'argent distribué sous forme de prix, et déclaré être décidé à lutter contre le partage. Comment pensez-vous qu'on doit s'y prendre ?

En appliquant le règlement. Je suis toujours désolé de voir des joueurs galvauder leur sport, ne pas lutter jusqu'en finale. Je pense que là aussi, il faut se servir des points, redonner du sens grâce à eux, en attribuer beaucoup plus aux vainqueurs.

De toute façon, ce qui donne du sens à une compétition, c'est le cadre dans lequel elle se déroule, et ce cadre est défini par les dirigeants. A nous, donc, de faire en sorte que ce cadre soit exigeant.

Vous préconisez également un changement de scrutin pour la formation du Comité directeur de la FFPJP, et vous déclarez favorable à un scrutin de liste, tout en conservant un scrutin uninominal pour constituer un Conseil fédéral qui côtoierait le Comité directeur. Une double notion assez compliquée que j'aimerais que vous éclairiez.

Ce n'est pas une vue de l'esprit de Michel Le Bot : c'est issu de textes qui ont vu le jour après la Coupe du monde de football en Afrique du Sud. Une commission parlementaire avait été créée pour réfléchir à la gouvernance des sports et avait conclu à un manque de démocratie au sein des différentes disciplines, en mettant notamment en cause les scrutins uninominaux.



Donc, vous préconisez un scrutin de liste, à la manière de ce qu'on voit lors des élections municipales ?

Tout à fait. Cela permettrait de constituer un Bureau directeur dont la majorité serait issue de la liste arrivée en tête. C'est ce qui s'est passé au football, ou au volley. Et on aurait derrière un Conseil fédéral, issu d'une deuxième élection uninominale.

Dont les électeurs seraient toujours les comités, donc...

Pas forcément. Dans le projet parlementaire, toutes les portes sont ouvertes, on parle même d'élection ou un licencié égale une voix.

Le Bureau directeur aurait les attributions qui sont aujourd'hui celles du Comité directeur. Quant au Conseil fédéral, il aurait celles dont dispose aujourd'hui le Conseil des ligues, avec un rôle de proposition auprès du Comité directeur, de contrôle, et d'autres à définir.

Nous sommes à quelques jours du Congrès national et je suppose que vous êtes en mesure de répondre à ma dernière question. Si vous êtes élu au sein

de son Comité directeur, allez-vous vous présenter à la présidence de la FFPJP ?

Oui.



Photo La Dépêche

Dans ce cas, j'ai encore une question. Qu'est-ce qui vous différencie d'Alain Cantarutti ?

Je pense que vous l'avez compris au cours de cet entretien : c'est la volonté que j'ai d'associer l'ensemble des gens. J'ai appelé ma profession de foi « Réussir ensemble : une ambition pour la FFPJP » : cela veut dire que je veux mettre en place les conditions d'une concertation élargie, pour que chacun ait le sentiment d'avoir participé à une dynamique collective.

J'ai des idées, j'ai des convictions, des motivations et j'essaie de les partager avec le plus grand nombre dans mon département. Autour de la table du CD 31, on est bien plus que les membres du comité : il y a toutes les personnes qui ont envie de participer à l'aventure collective.

Alors, parfois, on voit fuser des idées farfelues, mais même là, on peut trouver des choses intéressantes. Là aussi, je diverge avec Alain Cantarutti : les *ya qu'à*, les *faut qu'on*, je trouve ça intéressant. Comment on peut les transformer en projet, passer du projet à l'action, de l'action à l'évaluation. Cà, c'est de la méthodologie de travail, celle que j'utilise tous les jours dans mon boulot. Ca permet d'élargir le champ du possible.

Entretien réalisé par Pierre Fieux "BOULEGAN"